

Se loger dans les territoires pour exercer une *activité saisonnière*

CATHERINE LION

Tourisme, hôtellerie-restauration, animation socioculturelle et sportive, agriculture... De nombreuses activités nécessitent une main d'œuvre importante sur certaines périodes de l'année pour une courte durée. Le recrutement de travailleurs est indispensable pour l'économie des territoires qui dépendent d'activités saisonnières. De fortes disparités marquent ces territoires, qui possèdent chacun leurs singularités.

Le logement : un facteur d'attractivité déterminant pour les saisonniers

Le recrutement de salariés saisonniers en nombre suffisant est de plus en plus difficile lors des pics d'activités saisonnières. Cette difficulté de recrutement est **multifactorielle**. Parmi les difficultés recensées, le logement apparaît comme un obstacle majeur. En effet, offrir des solutions de logement satisfaisantes est déterminant pour attirer des saisonniers et donc pour assurer la pérennité d'une activité économique, essentielle dans les territoires concernés.

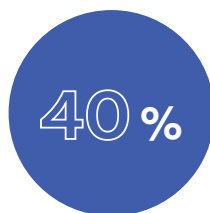
De nombreuses solutions innovantes existent

Avec cet avis le CESE souhaite impulser une stratégie nationale du logement pour les travailleurs saisonniers en accompagnant les initiatives existantes déjà en place dans les territoires. Pour recenser des exemples des solutions de logements, **une plateforme participative** a été lancée permettant de recueillir les facteurs de succès et les difficultés rencontrées.

En parallèle, la commission Territoires, agriculture et alimentation s'est également déplacée sur le terrain, à Rennes, pour s'inspirer des initiatives déployées à l'échelle locale et mesurer l'importance des différents freins existants.

Plusieurs Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) ont également contribué à l'avis pour apporter un indispensable éclairage territorial sur le sujet du logement des travailleurs saisonniers ou en mobilité.

Au croisement de différentes compétences et politiques publiques, la question du logement des saisonniers souffre d'un manque de pilotage clair, d'un manque de lisibilité des initiatives et aides existantes ou encore d'un manque de mutualisation entre les différents acteurs. Pour répondre à ces enjeux, qui sont étroitement liés, le CESE propose **une approche transversale qui s'articule autour de 4 axes.**



**des candidats à
un emploi saisonnier
dans le tourisme
habitent loin ;
faute de logement
100 000 ne
concluent pas
de contrat¹**

¹ Source audition de
l'Association nationale
des élus des territoires
touristiques

Mettre en place une stratégie nationale pour le *logement des travailleurs saisonniers* qui accompagne les initiatives des acteurs des territoires

AVIS

1 RENFORCER LA COHÉRENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- **Par qui ?** En identifiant un délégué interministériel du logement saisonnier chargé de coordonner l'élaboration d'une stratégie nationale.
- **Comment ?** En confiant un rôle de coordination aux régions (Président du Conseil régional et Préfet de Région) pour organiser la synergie entre les différents acteurs, y compris sur les mobilités, et mettre en œuvre le droit à expérimenter des solutions innovantes adaptées aux spécificités locales.

2 CRÉER UN CADRE D'ACTION (LÉGISLATIF, RÉGLEMENTAIRE, FISCAL...) POUR FAVORISER L'HÉBERGEMENT DES SAISONNIERS

- **Comment ?**
 - En rendant éligible les logements des travailleurs saisonniers ou en mobilité aux **mêmes aides** et dispositifs applicables aux logements permanents (comme MaPrimeRénov') ;
 - En régulant mieux les meublés de tourisme dans les zones tendues ;
 - En favorisant la remise sur le marché des logements vacants.

3 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS COLLECTIFS MUTUALISÉS

- **Pourquoi ?** Les projets collectifs permettent une mutualisation des solutions, par exemple : la mobilité, l'intermédiation... Ils peuvent être portés par des associations ou des groupements d'employeurs. Cette mutualisation doit se faire entre différents publics et de manière intersectorielle. Cela permet de répartir les charges financières et donc de renforcer la viabilité économique des projets.

- **Comment ?** En encourageant les aides aux projets collectifs de logements d'actifs en mobilité, multi-filières ou multi-publics. En favorisant la coordination inter-secteurs, en particulier au niveau des groupements d'employeurs, et en valorisant le dialogue social pour mettre en place des solutions de logement innovantes.

4 RÉPONDRE AUX ATTENTES DES SALARIÉS SAISONNIERS

Un nombre important de salariés saisonniers ignorent quels sont leurs droits et les dispositifs, y compris d'aides financières, dont ils peuvent bénéficier.

- **Une solution :** généraliser la diffusion de vademécums adaptés aux publics visés avec l'objectif de réduire les taux de non-recours aux aides existantes. Mieux répertorier et diffuser en temps réel les offres de logements disponibles pour les salariés saisonniers et organiser la mise en relation.

LA RAPPORTEUSE

Catherine LION

catherine.lion@lecese.fr • 01 44 43 64 01

Catherine Lion a été directrice générale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et est membre associée de la Chambre régionale d'agriculture d'Île-de-France. Elle siège au CESE au titre du groupe de l'Agriculture et est membre des commissions « Territoires, agriculture et alimentation » et « Affaires européennes et internationales ».